



Retrait de point alors que j ai fait appel de la décision

Par **Rom et romain**, le **26/10/2018** à **20:55**

Bonsoir voilà j ai été jugé le 21 décembre 2017 pour refus d obtempérer plus le stop à 4 mois de suspension je fait appel et la je reçois le 15 mai 2018 la lettre comme quoi mon permis et invalidé cause perte de point suite à mes 2 infractions j en parle à mon avocat il me dit qu' il s occupe du recourt et la au moi d octobre je reçoit ma convocation d appel pour novembre et en consultant les info pour mon permis toujours pas de point dessus j appel mon avocat il me dit qu' il a oublier bien-sûr les 2 mois sont passés pour faire le recourt car lettre 48si ma question qu'es que je peut faire ?car on me parle de permis annule Merci